

PARCOURS KAYAK DANS LA VILLE DE PONT-AUDEMER



Lors de ce circuit, vous pourrez découvrir la cité de Pont-Audemer depuis son principal élément fondateur : l'eau.

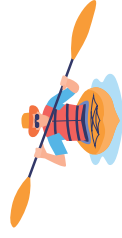
Vous parcourez les deux bras de la Risle qui encadrent le cœur de la ville et empruntez le ruisseau des Pâtisiers, un des quatre canaux qui relient ces deux bras. Pont-Audemer est une des rares villes normandes à avoir conservé dans son plan les traces de son urbanisme médiéval organisé autour de la Risle et de ses canaux. Entre ceux-ci sont aménagés les habitations et les rues. Ainsi, l'eau structure le paysage urbain et organisait la vie et l'activité des habitants. Les canaux ne courent pas le long d'une rue mais à l'arrière des maisons, l'eau est bien présente dans la ville mais est rarement accessible ou visible depuis la rue.

Imaginez-vous au Moyen-Âge, votre embarcation n'est pas un kayak mais une barque à fond plat appelée échaude. Ces petits bateaux transportaient dans la ville toutes sortes de marchandises : pommes et poires issus des vergers environnants, viandes, poissons en provenance du port, matériaux de construction... La Risle et ses canaux faisaient l'objet d'un trafic intense, le bras sud de la Risle étant même appelé la rivière aux échaudes !



RESEAU MONDIAL POUR
LES ZONES HUMIDES

Ville de
Pont-Audemer



Club des Castors Risleois
Allée Pierre de Coubertin
27500 PONT-AUDEMER
02 32 56 04 15 ou 06 33 50 82 64
lescastorsrisleois@orange.fr
www.lescastorsrisleois.fr

1 - Le bras de contournement des 7 vannes :

Depuis longtemps, les acteurs locaux s'engagent dans le défi du rétablissement de la continuité écologique de la Risle, notamment par l'aménagement d'ouvrages comme celui des « 7 vannes ». La continuité écologique consiste à assurer la libre circulation des poissons et un bon transit sédimentaire dans nos cours d'eau par l'équipement, l'aménagement, l'effacement des ouvrages bloquants. Ainsi la Risle, premier affluent de la Seine, est une rivière au potentiel migrateur très fort (truite de mer, saumon atlantique, lamproies...). Par ailleurs, la ville de Pont-Audemer a obtenu en 2018 le label RAMSAR pour la conservation et la gestion durable de ses zones humides.



Travaux du bras de contournement des 7 vannes © SJBVR

2 - L'église Saint-Ouen :

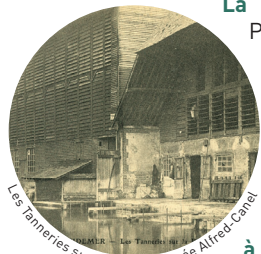
Érigé entre le XI^e et le XVI^e siècle cet édifice demeure inachevé et a fait l'objet d'un important programme de restauration de 2015 à 2019. Remarquable exemple de l'architecture gothique normande, cette église majestueuse abrite également un ensemble de vitraux unique, dont les plus anciens datent du XVI^e siècle.



Église Saint-Ouen © Patrimoine CCPAR

3 - Les tanneries sur la Risle :

La présence de l'eau dans Pont-Audemer a permis le développement d'artisanat puis d'industries tributaires de cet élément. Ainsi pendant très longtemps la ville fut réputée pour la qualité de ses cuirs, fabriqués dans les nombreuses tanneries implantées le long de la Risle et de ses canaux. On reconnaît l'emplacement des tanneries par la présence des séchoirs à peaux, bâtiments caractéristiques munis de clins orientables pour contrôler l'entrée de l'air. Ce rayonnement de l'industrie de la tannerie perdurera jusqu'en 2005, date à laquelle la tannerie Costil ferma ses portes.



Les tanneries sur la Risle © Musée Alfred-Canel

4 - L'enseigne Au Printemps :

Située au-dessus du bras sud de la Risle, cette enseigne de style Art Nouveau date de la fin du XIX^e ou du début du XX^e siècle. Elle est le dernier symbole du magasin qui existait autrefois à Pont-Audemer aux n°16 et 18 de la rue Thiers et où les habitants de la ville sont venus s'habiller jusqu'au milieu des années 2000.



Enseigne Printemps restaurée © Patrimoine CCPAR

5 - La rue Place de la Ville :

Cette rue figure parmi les plus anciennes rues de Pont-Audemer. On peut y admirer une belle succession de maisons datant du XVI^e au XVIII^e siècle. Celles situées aux n°16 et 18 sont inscrites aux Monuments Historiques. On y trouvait autrefois l'Hôtel de Ville et périodiquement s'y tenait le marché aux fromages.



Pont-Audemer rue Place de la Ville par A. Bougourd 1870 © Musée Alfred-Canel

6 - Les latrines sur le ruisseau des pâtisseries :

La présence de nombreuses latrines, sans compter toute l'activité liée au tannage du cuir, n'était pas sans conséquences sur la qualité de l'eau. Fermez les yeux, retournez au Moyen-Âge et imaginez l'odeur qui monte de l'eau qui vous entoure : l'odeur de la chair en putréfaction issue du tannage des peaux, mêlée à celle des excréments qui tombent directement des latrines et à celle des eaux de lavage domestique...



Canel à Pont-Audemer par A.-G. Voisard Margerie 1912 © Musée Alfred-Canel

Pour compléter votre visite, n'hésitez pas à flâner dans les rues de Pont-Audemer à l'aide du dépliant « Deux ponts... plus loin. Balade pont-audemérienne entre mémoire et avenir ».



7 - Rue Paul Clémencin :



Rue Paul Clémencin fin XIXe © Musée Alfred-Canel

Les habitations qui longent cette rue n'ont pas subi le même alignement que dans les rues avoisinantes (rue Sadi Carnot et rue de la République). Ces décrochements ajoutent au charme et à l'ambiance médiévale que l'on peut ressentir en s'y promenant. Paul Clémencin alias David est un résistant normand fusillé par les Allemands au Mont-Désert (commune de Tourville-sur-Pont-Audemer) le 14 juillet 1944. Avant cette hommage, cette rue, tout comme le canal qu'elle enjambe, s'appelait rue aux Pâtisseries.

8 - La médiathèque La Page :

Ce bâtiment «basse-consommation» possède des formes remarquables conçues par les architectes Geoffroy & Zonca. On y trouve des salles de lecture, des espaces numériques, des patios, un hall d'exposition ainsi qu'un jardin de lecture sur les toits.



La médiathèque La Page



Quai Robert Leblanc

9 - Le quai Robert Leblanc :

Portant le nom du chef du Maquis Surcouf, important réseau de la Résistance normande, ce quai abrite plusieurs bâtiments issus de la Reconstruction. L'architecte Maurice Novarina et son équipe utilisent ici le béton, matériau phare de cette période, pour imaginer des immeubles dont les volumes s'intègrent parfaitement aux bâtiments environnants. De façon classique, les rez-de-chaussée sont réservés aux commerces tandis que les étages accueillent des appartements lumineux aux dimensions variées. Les façades sont sobrement décorées d'encadrements de fenêtres en relief et sont rythmées par des claustras ou oculi.

10 - L'Hôtel de Ville :

Autrefois l'hôtel de ville se situait rue de la République, face au musée Canel. Après-guerre, la mairie déménage dans les anciens locaux de la Banque de France, construits en 1860. Les bâtiments en brique situés le long de la Risle abritent également des services municipaux. Jusqu'en 1973 ils étaient le siège d'une fromagerie industrielle importante : la fromagerie Dinkla.



Mairie de Pont-Audemer



Théâtre de l'éclat

11 - Le théâtre de l'éclat :

Imaginé dans les années 60 par l'architecte de la reconstruction Maurice Novarina, ce bâtiment de forme cubique a été remodelé en 2001 par le très novateur cabinet d'architectes Jakob & MacFarlane qui lui a donné une nouvelle peau faite d'acier galvanisé et de pans de verre. Ce même cabinet d'architectes a conçu le nouveau «Ciné» de Pont-Audemer en cours de construction à côté de l'ancienne gare, sur un site qui accueillait autrefois une autre activité importante de la ville, la Fonderie.

12 - Le Skate Park :

Avant de profiter pleinement de la nature qui s'épanouit aux portes de la ville, un dernier débarquement permet de découvrir le Skate Park réalisé par l'architecte Stéphane Flandrin en 2013. Cet élément incontournable de la culture urbaine longe la toute nouvelle voie douce qui se déroule le long de la Risle.



Le Skate Park



Voie douce le long de la Risle

13 - La voie douce :

Les bords de Risle forment un axe majeur pour les déplacements doux et proposent aux habitants et visiteurs un itinéraire privilégié pour les déplacements piétons ou cyclistes. Nouvellement aménagée, cette voie douce établit une belle transition entre les secteurs urbanisés et les espaces naturels de la ville. À terme, cet axe se prolongera jusqu'au site des Étangs. L'aménagement de cette voie douce est aussi l'occasion de préserver et maintenir la biodiversité avec la création de vergers et de jardins partagés et par la mise en place d'éco pâturage.